



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort de France, le 2 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la République annonce 3 nouvelles brigades de Gendarmerie nationale sur le territoire.

Ce lundi 2 octobre 2023, le Président de la République a dévoilé lors d'un déplacement à Tonneins (Lot-et-Garonne), la liste des 238 brigades de Gendarmerie nationale retenues, conformément à l'engagement qu'il avait pris en 2022.

Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans nos territoires, alors que près de 500 brigades avaient été supprimées au début des années 2000, mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance.

Ces nouvelles brigades, dont certaines seront fixes et d'autres mobiles, proposeront aux habitants des services tels que l'accueil du public, l'accueil des victimes ou encore la prise de plaintes. Elles renforceront la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire en complétant le maillage assuré par les **21** brigades de gendarmerie déjà existantes sur le territoire.

Expression du souhait du Président de la République de travailler à l'échelle de chaque territoire, à la demande du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chaque préfet a conduit entre septembre 2022 et avril 2023 une concertation avec les élus, en particulier avec les maires. A la suite de ce processus de concertation locale inédit et après présentation au Président de la République, les brigades suivantes ont été retenues en Martinique :

- **1 brigade fixe**
- **2 brigades mobiles**